Nations Unies E/CN.6/2011/NGO/24

Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-cinquième session
22 février-4 mars 2011
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par la Fondation Al-Hakim, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2011/1.

10-66833 (F) 221210 291210

Merci de recycler

Déclaration*

1. Organe consultatif indépendant officiel du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Women's National Commission (WNC) compte plus de 670 organisations et particuliers comme partenaires, dont des associations de femmes au sein de l'Union européenne et des organisations internationales basées au Royaume-Uni. Le Gouvernement du Royaume-Uni a annoncé, dans le cadre de sa loi de programmation (Spending Review) et compte tenu de la crise financière mondiale, son intention de s'acheminer vers une plus grande décentralisation de ses activités vers les administrations et collectivités locales et supprimer de nombreux organes publics non départementaux, comme la WNC. Il a cependant réaffirmé son attachement aux principes de progrès et d'égalité des femmes.

2. La WNC salue la tenue de la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme consacrée à l'accès des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie et à leur participation aux activités relevant de ces domaines, notamment en vue de leur assurer, sur un pied d'égalité, plein emploi et travail décent. Malgré les nombreux instruments relatifs aux droits de l'homme existants, les objectifs convenus et les engagements pris au niveau international pour redresser les inégalités entre les sexes dans ces domaines, ces disparités continuent d'être une source de discrimination qui se manifeste plus nettement dans les domaines de l'accès et de la participation des femmes à la science, à l'ingénierie et à la technologie.

3. Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'éducation est la voie d'accès à la sécurité et aux perspectives économiques, notamment pour les filles et les femmes. Il ressort du discours sur le développement international que les femmes éduquées ont plus de chances de repousser l'âge du mariage, d'être en meilleure santé et de participer à la prise de décisions familiales. L'accès des filles à l'éducation à tous les niveaux et en particulier à celui de l'enseignement primaire s'est accru à l'échelle mondiale au cours de la dernière décennie. En revanche, le niveau d'instruction des femmes ne se traduit pas nécessairement par de meilleures perspectives d'emploi, notamment dans les domaines de la science, de l'ingénierie et de la technologie. Parmi les membres de la population dont la tranche d'âge se situe entre 20 et 24 ans, les femmes continuent d'accuser du retard sur les hommes dans le domaine de la participation à l'activité économique dans toutes les régions. Celles qui trouvent un emploi, que ce soit dans le secteur non structuré comme structuré, se heurtent à de nombreux problèmes de surreprésentation dans les emplois précaires et d'écarts de salaire. La création d'ONU-Femmes est un important moyen de s'assurer que les mesures spécifiques visant à remédier à ces problèmes évoluent dans le bon sens.

Constat de la situation au Royaume-Uni

4. Depuis l'adoption du Programme d'action de Beijing en 1995, un certain nombre de faits nouveaux sont intervenus au Royaume-Uni pour améliorer les chances d'enseignement et de formation des femmes, s'attaquer aux causes de la ségrégation dans le travail, améliorer leur accès, dans leurs multiples identités, à l'éducation, à la formation et à l'emploi ainsi qu'aux investissements pour qu'elles puissent mieux se procurer un emploi dans les domaines de la science, de

* Le présent rapport n'a pas été revu par les services d'édition.

l'ingénierie et de la technologie, ainsi que des mathématiques, des technologies de l'information, de l'électronique et du bâtiment. À la suite de la politique de décentralisation qui a été amorcée, des objectifs nationaux ont été définis pour les quatre nations (Angleterre, Pays de Galles, Écosse et Irlande du Nord); aussi, la liste ci-après n'est-elle pas exhaustive, même s'il reste que d'importants faits nouveaux y figurent :

- La création et le financement du Centre de documentation du Royaume-Uni (United Kingdom Resource Centre) et d'organes associés au niveau des quatre nations afin de coordonner les connaissances et fournir des services axés sur la promotion des carrières des femmes dans les domaines de la science, de l'ingénierie et de la technologie;
- L'établissement en 2006 de la Commission des femmes et du travail [Women and Work Commission (WWC)] chargée d'examiner les causes de la ségrégation en matière d'emploi;
- Deux Accords successifs de service public sur l'égalité des sexes assortis d'objectifs visant à renforcer la participation des femmes dans les secteurs de la science, de l'ingénierie et de la technologie et à accroître les possibilités de stage pour les jeunes femmes dans les industries du bâtiment;
- L'application de la loi portant obligation d'instaurer l'égalité entre les sexes en 2007;
- Les priorités de l'Olympics Development Agency consistant à offrir aux femmes des possibilités de formation et d'emploi au titre de volets spécifiques sur l'égalité des sexes, dans des secteurs où elles sont sous-représentées et leur donner des chances dans le cadre des jeux du Commonwealth de Glasgow de 2014; et
- Les dispositions de la loi de 2010 relative à l'égalité, notamment en matière de passation de marchés.

5. La priorité de la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme offre l'occasion ou jamais d'examiner les progrès accomplis au cours des 15 dernières années, de célébrer les succès obtenus, de déterminer les problèmes rencontrés et les lacunes observées chez les quatre nations et de dégager les priorités des organisations non gouvernementales. C'est également une période de changement au Royaume-Uni. Des coupes claires opérées dans les dépenses publiques à la suite de la loi de programmation de l'automne 2010 (Comprehensive Spending Review Autumn 2010) et les nouvelles priorités du Gouvernement de coalition en matière de grands projets de société (Big Society) pourraient avoir des incidences sur l'élaboration de politiques et l'allocation de ressources dans les années à venir.

6. La Commission nationale des femmes (Women's National Commission) entend permettre aux partenaires de contribuer au thème prioritaire. Afin de susciter des débats avant la tenue de la cinquante-cinquième session, la WNC a organisé une manifestation avec ses partenaires pour discuter des questions prévues à l'ordre du jour et pour influencer largement la pensée sur l'objectif du Programme d'action de Beijing en matière d'éducation.

7. Des partenaires ont fait observer que beaucoup devait être fait pour encourager les filles à s'orienter vers les sciences, la technologie, l'ingénierie et les

mathématiques et que plus de ressources devaient être consacrées à la formation à l'orientation professionnelle. Ils ont préconisé qu'une image plus positive des femmes poursuivant des carrières dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, soit donnée dans les médias et que plus de stages de formation aux méthodes d'enseignement tenant compte du souci d'équité entre les hommes et les femmes soient organisés à l'intention des enseignants au sein du système éducatif pour remettre en question les filières éducatives et professionnelles relativement étroites prévues pour les filles et les jeunes femmes. Plus pourrait être fait pour combattre les stéréotypes spécifiquement féminins dans l'éducation préscolaire et le rôle des hommes et des garçons comme agents de changement doit être largement reconnu. Les partenaires ont également mis l'accent sur le succès de certaines initiatives, qui pourraient être élargies. C'est en cela que des journées dans le cadre desquelles les parents sont encouragés à amener leur fille au travail et l'attribution de prix de défense de la cause des femmes (Champion for Women) aident à ancrer de bonnes pratiques.

8. Les stéréotypes et les comportements vis-à-vis de chacun des deux sexes seraient pour beaucoup dans la participation limitée des femmes aux activités liées à la science, à la technique, à l'ingénierie et aux mathématiques. Les partenaires ont fait observer que la hausse imminente des frais de scolarité dans les universités conduirait même à une participation moindre. Dans le cas des étudiants en médecine, il sera courant de voir des diplômés avec des dettes d'au moins 50 000 livres sterling. Cela pourrait inévitablement aboutir à un nombre excessivement plus faible de femmes s'engageant dans la médecine et l'ingénierie. Ils reconnaissent que le ralentissement économique actuel crée plus de difficultés pour les industries de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, ce qui aura fatalement des effets néfastes sur les femmes. La culture des longues heures qui règne dans nombre de ces industries se répercute sur les responsabilités familiales, ce qui touche les femmes de manière disproportionnée. Les partenaires souhaiteraient donc voir un durcissement de la règlementation de la durée de travail, jugée faible, afin de préserver la santé et l'équilibre entre la vie familiale et professionnelle des employés du Royaume-Uni.

9. La question du congé de maternité et de ses effets sur les petites et moyennes entreprises (PME) a été au centre des débats au niveau national et au sein de l'Union européenne, en particulier compte tenu de la récente proposition de la Commission européenne d'étendre à 20 semaines le congé de maternité payé. Les partenaires ont exprimé leur préoccupation à l'égard de ce projet de directive au « prix » jugé « inabordable » par le Gouvernement du Royaume-Uni compte tenu de la conjoncture économique actuelle. Les partenaires sont fermement convaincus que la politique ne doit pas être influencée par des ralentissements économiques temporaires. Ils craignent de surcroît que cela ne crée plus de difficultés aux femmes dans la mesure où les employeurs des secteurs de la science, des mathématiques et de l'ingénierie seraient moins enclins à recruter celles d'entre elles en âge de procréer, compte tenu des coûts auxquels ils auraient à faire face si l'employée tombait en état de grossesse.

10. L'absence de structures d'accueil pour les enfants est largement considérée comme la principale entrave à l'obtention d'un emploi. Sans structures d'accueil de qualité et abordables pour les enfants, il devient de plus en plus difficile, en dépit du renforcement des dispositions relatives au congé de paternité, pour une femme de rester active comme elle le souhaite. Les partenaires ont préconisé l'introduction

d'un plus grand nombre de mesures d'incitations destinées à aider les employés à bénéficier de structures d'accueil pour leurs enfants. Le Trade Union Congress (TUC)[1] a été cité comme modèle en matière de pratiques de référence dans ce domaine; il offre de prendre en charge 50 % des frais de garderie en général et 75 % de ceux des parents célibataires en particulier.

11. Les compétences propres à susciter la confiance, l'absence de perspectives de formation (notamment pour les femmes plus âgées ou qui réintègrent le monde du travail) et l'absence de modèles d'identification à des postes de responsabilité pour les femmes ont été jugées comme autant de barrières supplémentaires, qui ont conduit les partenaires à recommander diverses mesures pour remédier à cette situation notamment en introduisant des programmes plus spécialisés à l'intention des femmes sur le lieu de travail et des initiatives s'inscrivant dans le cadre de leur « reprise du travail ». On a en outre estimé que le lancement d'initiatives visant à tenir compte des multiples identités des femmes au titre des recommandations prévues constituerait un pas très positif.

12. Bien que la principale organisation du Gouvernement du Royaume-Uni chargée de fournir conseils, services et consultations aux femmes sous-représentées dans les domaines de la science, de l'ingénierie, de la technologie et du bâtiment, appelée UKRC SET[2] (et les organes qui lui sont apparentés en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord) et l'Olympics Development Agency soient largement reconnus pour le rôle exemplaire qu'ils jouent dans la lutte contre les disparités entre les sexes dans les domaines de la science et de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, les partenaires ont recommandé que soient adoptés en plus grand nombre des pratiques de référence et des modèles positifs des États-Unis d'Amérique et d'Europe où les initiatives visant à combler le fossé entre les hommes et les femmes dans le domaine de la participation à l'activité économique sont couronnées de succès. Le non-accès à des capitaux d'amorçage sous forme de subventions du fait du ralentissement économique et la récente loi de programmation pourraient avoir des conséquences très néfastes sur les femmes chefs d'entreprise. La baisse du financement de la recherche au Royaume-Uni et dans d'autres États Membres développés conduit également à un exode des compétences vers des pays prospères.

Qu'y a-t-il lieu de faire à présent?

13. La WNC se félicite de la législation et des initiatives adoptées par le Gouvernement pour remédier au problème de l'accès des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, ainsi qu'à leur participation aux activités de ces secteurs, notamment en vue de leur assurer, sur un pied d'égalité, plein emploi et travail décent. La WNC reconnaît que les progrès réalisés par le Royaume-Uni dans ce domaine ont été constants et exemplaires, mais que beaucoup doit être fait pour améliorer la situation des femmes et des filles et qu'un certain nombre de domaines mériteraient d'être examinés de manière plus approfondie. Les partenaires accueilleraient favorablement la poursuite du renforcement de la législation relative à la flexibilité du travail et à l'amélioration

[1] Le TUC est la voix des travailleurs britanniques. Avec 58 syndicats affiliés, représentant 6,2 millions de travailleurs issus d'horizons divers, nous faisons campagne pour l'équité dans le travail et la justice sociale sur place et à l'étranger.

[2] La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

des dispositions régissant le congé de maternité et de paternité. Ils souhaiteraient voir nommé au sein du Gouvernement, avec rang de ministre, un défenseur de la cause des femmes, chargé de promouvoir leur plus grande participation dans les domaines de la science, de l'ingénierie et de la technologie dans le cadre d'une stratégie intergouvernementale intégrée visant à lutter contre la ségrégation sexuelle dans l'éducation, l'activité économique et la politique scientifique[3].

14. La garantie du respect des obligations qui incombent au secteur public en vertu de la loi sur l'égalité d'une manière qui tienne compte de la diversité des femmes, leur offre des choix, assure la compatibilité de leur rôle au sein de la famille avec les exigences de leur carrière et leurs moyens de subsistance, suscite une vaste culture du changement et accentue le rôle des hommes en tant que dispensateurs de soins, serait aussi hautement souhaitable. Les partenaires seraient très favorables à une intensification des campagnes de sensibilisation médiatique en direction des parents, des enfants, des entreprises et des adultes dans le but d'élargir les aspirations professionnelles, de s'attaquer ouvertement aux stéréotypes, de mettre plus en relief les modèles d'identification et de faire ressortir l'utilité, la diversité et l'attrait de la science, de l'ingénierie et de la technologie.

---

[3] Propositions du Centre de documentation du Royaume-Uni sur les femmes relatives aux politiques à mener dans le domaine de la science, de l'ingénierie et de la technologie.